

NOUVEAU SERVICE DE PLACEMENT TRANSFRONTALIER HAUT-RHIN - FREIBURG/LÖRRACH

Face à la montée du chômage en Alsace d'une part et aux difficultés rencontrées par les entreprises badoises à trouver de la main-d'œuvre qualifiée d'autre part, les services de l'emploi allemand et français ont décidé de coopérer encore plus étroitement.

Le 16 octobre dernier a ainsi été signée une convention instaurant un nouveau Service de placement transfrontalier pour l'espace Haut-Rhin-Freiburg/Lörrach.

Ce nouveau Service de placement s'inscrit dans la logique mise en œuvre par une convention cadre signée en février entre les Pôles Emploi Alsace et Lorraine et les directions régionales des services de l'emploi allemands du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat/Sarre. Cette convention définit des objectifs et des standards communs pour la coopération transfrontalière le long de la frontière franco-allemande. Elle permet également la mise en place de conventions bilatérales entre chaque Agentur für Arbeit locale et son pendant direct français. A la suite de cette convention un Service de placement transfrontalier pour la région de Strasbourg/Ortenau a été créé à Kehl en mars dernier. Des conventions bilatérales ont également été signées à Karlsruhe, Landau et Sarrebruck.

Le nouveau Service de placement transfrontalier Haut-Rhin-Freiburg/Lörrach est assuré en tandem par Anja Ondrejczik de l'Agentur für Arbeit et Frédéric Eschbach de Pôle Emploi. A la différence du Service de placement de Kehl, Anja Ondrejczik et Frédéric Eschbach ne disposent pas de locaux propres mais se rendent dans les agences de Freiburg, Colmar, Lörrach et Mulhouse.

Les missions fixées sont, entre autres, l'accompagnement des demandeurs d'emploi quant à leur recherche d'emploi et la validation de leurs diplômes et acquis professionnels de part et d'autre du Rhin mais aussi l'organisation d'ateliers, de formations et le travail d'information auprès de tous les acteurs du marché de l'emploi.

*Source : Communiqué de presse de la Bundesagentur für Arbeit du 29.10.2013
Article des DNA du 20.10.2013*